

# CHRONIQUES

ET

# LÉGENDES

DES

RUES DE PARIS

PAR

ÉDOUARD FOURNIER



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

Libraire de la Société des gens de lettres Palais-Royal,

17 et 19, galerie d'Orléans.

1864

























































































































































































































gloire du Lycée rival, se termina par la défection d'une partie des membres du Lycée Thélusson et par son émigration nouvelle à l'hôtel Séguier, rue du Hasard, fit le sujet d'un poème, attribué non sans raison à Col-net, et dont je me contenterai de dire le titre : La Guerre des Petits Dieux ou le Siège du Lycée Thélusson par le Portique républicain'.

Il avait été imprimé chez Moller, dont l'imprimerie se trouvait justement dans ce doctre des Filles-Saint-Thomas, qui nous a tant occupé tout à l'heure.

L'auteur, dans une note, se plaignait de l'esprit dominateur de l'ancien Lycée Marbeuf, qui voulait « usurper le sceptre des arts; « mais il avouait du moins que ses membres « avaient le ton de la bonne société, et que l'on pouvait, sans rougir, s'asseoir à leurs côtés '.

L'hôtel Thélusson ne perdit pas ce ton excellent, même lorsque le Lycée en fut parti. On continua d'y tenir des assises d'esprit, des conciliabules de bonne compagnie, qui parfois dégénérèrent en petites conspirations royalistes, car il ne pouvait y avoir alors de vrai bon ton sans un peu de royalisme. Comme pourtant les fêtes qu'on y donnait étaient par souscription', tout le monde y venait, mais sans se mêler. En ayant l'air de se rapprocher, on se tenait à distance.

De là, de curieux incidents de société et d'amusantes anecdotes. J'avais un soir, dit Charles Briffault ' , mené madame Lebrun, peintre, à l'hôtel Thélusson, où nous causions gaiement en petit comité, lorsque la porte s'ouvrit à deux battants pour une femme de la plus riche taille et de la beauté la plus éclatante, qui entra sans se faire annoncer. « O Dieu! dit notre artiste émerveillée, quelle belle personne ! Savez-vous son nom ?—La duchesse de Bassano.—Fi! l'horreur »

Briffault donne l'anecdote comme une preuve de l'impartialité des opinions.

L'Empire domina bientôt sans partage à l'hôtel Thélusson, comme dans le reste du monde. Murat, devenu gouverneur de Paris, en fit son palais 1; puis Napoléon l'offrit à l'empereur Alexandre, pour l'ambassade de Russie, qui ne le quitta que lorsqu'il n'y eut plus d'ambassadeur russe dans le Paris impérial.

La Restauration n'en fit rien. Il était à peu près abandonné, quand le célèbre tailleur du Palais-Royal, Berchut, l'acheta au Domaine, non pour l'habiter, mais pour le démolir. Une ordonnance royale du 30 juillet 1823 le lui permit, et, malgré les rumeurs du quartier, que cette destruction allait priver de son plus bel ornement, l'exécution vandale ne se fit pas attendre. Dans les premiers mois de 1824, l'hôtel Thélusson n'existait plus. La rue d'Artois se prolongeait sur son emplacement jusqu'à la rue de la Victoire.

Les Thélusson étaient bien loin quand on détruisait ainsi la magnifique demeure qui, malgré toutes ces vicissitudes, n'avait cessé d'être baptisée de leur nom. Ils étaient trois en 1788 : le baron de Thélusson, le comte Thélusson de Sorcy, le baron Thélusson de Coppet.

Après la mort de madame Thélusson et la vente de l'hôtel de la rue de Provence, ils étaient venus s'établir dans un autre fort beau qu'ils possédaient rue Paradis-Poissonnière. La Révolution les en fit partir. Nous ne suivrons que celui qui se retira en Angleterre.

Il était l'un des plus jeunes de la famille, et s'appelait Pierre-Isaac, comme son père. Il faisait la banque, et ses affaires déjà considérables émigrèrent avec lui. Il les développa

dans les proportions que les entreprises financières prennent si vite chez les Anglais. Quand il mourut à Rustow, dans le comté de Kent, le 21 juillet 1798, sa fortune était immense. Son testament, point de départ de toutes les légendes que je veux ramener ici à l'histoire vraie, ne léguait pourtant que la somme relativement modeste de 100,000 livres sterling : 2,500,000 francs à sa femme et à ses enfants, trois fils et trois filles. Le reste, qu'on évalue à 876,000 livres, formant 21,900,000 francs, fut réservé dans les conditions qu'on a dites, c'est-à-dire, qu'en vertu d'une des dispositions du testament, ces 21,900,000 francs durent rester intacts, avec emploi des intérêts par l'acquisition de biens-fonds, ou par un placement intelligent et fructueux, jusqu'à ce que l'arrière-petit-fils du testateur eût atteint l'âge de trente ans. A son défaut, l'État devait hériter. L'immense capital devait être employé à l'amortissement de la dette d'Angleterre. Pourquoi cette réserve, en des conditions si singulières? C'est ce qui me reste à dire.

Dans la maison de banque fondée à Londres par Thélusson, beaucoup d'émigrés avaient apporté tout ce qu'ils avaient pu sauver du naufrage de leur fortune.

A plusieurs, il rendit plus qu'il n'avait reçu, tant il avait de douleur à voir dans la misère des gentilshommes français; mais à d'autres, faute de réclamations, il ne put rien restituer. Ils s'en étaient allés mourir sur le Rhin, en Russie ou aux États-Unis, sans faire savoir à leurs héritiers en quelles mains étaient déposés les débris de leur ancienne opulence.

M. Thélusson se trouvait donc être ainsi pour de fortes sommes une sorte de dépositaire à perpétuité. La tâche n'eut pas semblé incommode à certaines consciences ; mais M. Thélusson, qui était l'honnêteté même, la trouva gênante pour lui et pour les siens. Ne pouvant s'y soustraire, il l'accepta. C'est en vue de la responsabilité, qui malgré lui grevait sa fortune, qu'il fit le testament dont les dispositions ont toujours été si mal expliquées.

Il voulut que la plus grande partie de sa fortune restât intacte pendant une longue suite d'années, afin que la restitution des sommes qui pouvaient être réclamées s'effectuât sans peine et sans débat, et pour ainsi dire à bureau ouvert, comme s'il eût toujours été vivant; et non point, comme on l'a dit, afin que sa fortune, déjà considérable, devint des plus énormes par l'accumulation des intérêts capitalisés.

Cette dernière version était un conte qui servit pour un roman.

Sans cette histoire de l'héritage Thélusson, Eugène Sue n'aurait peut-être pas trouvé celle de la succession Rennepont, qui est la base de son roman le Juif-Errant

Il nous reste à dire ce qu'il advint de ces étranges dispositions testamentaires. Le public s'en étonna, la famille s'en plaignit. Elle fit même un procès, pour qu'elles fussent annulées.

La justice anglaise lui eût peut-être donné raison, si le gouvernement n'avait eu un intérêt au maintien du testament. Comme, à défaut de l'arrière-petit-fils indiqué par le testateur, tout devait revenir au trésor public, on ne fut pas assez mauvais Anglais à la chancellerie pour mettre à néant des dispositions qui faisaient espérer pour l'État de si magnifiques éventualités. Le testament fut donc maintenu par un décret du lord chancelier.

Tout ce qu'on put faire, ce fut de défendre qu'à l'avenir de semblables dispositions fussent possibles. On voyait un danger public dans cette accumulation extravagante d'une fortune privée, et l'on empêchait qu'elle ne se renouvelât. Cette décision ne fut pas immédiate



ne fut prise que plus tard par un acte du chancelier Roplyn

Les Thélusson de Londres, qu'avait mis fort en vue le testament de Pierre-Isaac, regagnèrent par l'attention que cette aventure fit porter sur eux ce qu'ils avaient, pour un temps, perdu comme fortune. Ayant devant eux, pour un des leurs, l'avenir de cette incomparable fortune, ils devinrent des gens bien plus considérables que par le passé. L'un d'eux, le fils aîné du testateur, fut fait, en 1806, baron Rendelsham, et son fils devint pair du royaume.

Ces sortes d'honneurs plaisaient fort à cette famille, qui, bien que génoise, c'est-à-dire républicaine et toute financière, avait toujours eu des prétentions de noblesse. N'y disait-on pas que l'ancêtre de la race était Frédéric Thélusson, seigneur de Flechères, baron de Saint-Saphorin en Lyonnais, qui avait, en l'an 1328, accompagné le roi de France Philippe VI dans sa campagne des Flandres'?

Quand le temps fut venu où les petits-fils de Pierre-Isaac, qui n'avaient pas, on le comprend, tardé à se marier, durent eux-mêmes avoir des enfants, l'attente fut grande et l'anxiété vive. Ainsi, au mois de novembre 1817, on annonça que lady Rendelsham allait accoucher. Ce fut un événement public. S'il naissait un fils, à trente ans il aurait tout! Ce fut une fille qui naquit'. Trois ans après, l'attente et l'anxiété se réveillèrent. La femme d'un autre des frères, Charles Thélusson, allait être mère. Cette fois, ce fut un fils qui vint au monde, et qui, en ne se donnant que la peine de naître, accapara la colossale espérance.

Il n'y avait plus de contestation à craindre, quand un fils naquit à un autre des frères, Arthur Thélusson de Ribberfordhouse dans le Worcestershire, à la fin de septembre 1826. Devait-il être exclu de l'héritage, ou devait-il le partager avec son cousin, né en 1820 ? C'est à ce dernier parti qu'on s'arrêta, non sans de grandes discussions où les tribunaux intervinrent encore.

De cette façon, l'héritage, mis en deux parts, n'eut pour chacun des deux cousins, parvenus à trente ans, qu'une partie des proportions énormes dont l'attente publique s'était si longtemps émerveillée. M. J. Cohen, dans une note de sa traduction des Mémoires du prince de Puckler Muskau, II, p. 297, dit qu'on avait d'ailleurs trouvé une foule de biais Pour diminuer considérablement l'effet du testament.



## PARIS SOUS L'EAU

La Seine, qui d'ordinaire se conduit en fleuve si honnête et si commode, quand les autres, l'hiver venu, se permettent toutes sortes de licences et de vagabondages à travers champs, s'émancipa singulièrement il y a trois ans.

Lorsqu'on passait les ponts dans les premiers jours de janvier 1861, l'on était vraiment effrayé de la hauteur des eaux et de la rapidité de leur courant.

La Seine ne faisait ainsi que reprendre de vieilles habitudes, mauvaises comme la plupart des habitudes anciennes. Notre siècle est le seul qui, sauf quelques écarts, l'ait vue si facile et si rangée. Autrefois, il n'était presque pas d'hiver où elle ne quittât son lit et ne s'en allât, en vagabonde, découcher dans la campagne. Une petite rivière, très-docile à présent et qui ne fait plus guère parler d'elle, la Bièvre, l'entraînait alors à ces débordements.

On ne saurait croire combien jadis ce ruisseau, maintenant presque inaperçu et si tranquille, se permettait de terribles échappées au détriment de son voisinage.

En 1526, le 15 mai, tout le faubourg des chiffonniers fut inondé, j'allais presque dire nettoyé, par la Bièvre. Elle s'enfla de telle manière, dit Corrozet' que la plus part des rués du fauxbourgs Saint-Marcel et les maisons jusqu'au deuxième estage estoient dans l'eau. »

Au mois de juin 1573, mêmes désastres, mais du côté de Bièvre-le-Châtel et du Valparfond, plus encore que du côté de Paris. Les Bénédictines, qui avaient leur couvent dans ce val, souffrirent beaucoup de l'inondation. » L'impétuosité de cette crtie d'eau, comme il est dit dans la requête qu'elles présentèrent alors au Parlement, emporta une partie de leurs murailles et clostures. C'est inutilement, on le voit, que la reine Anne de Bretagne leur avait donné pour patronne Notre-Dame-du-Val-de-Griice. La Bièvre, en dépit du saint patronage, transformait tout ce val en Vallée de misère. Six ans après, lorsque ces ruines étaient à peine réparées, le 8 avril 1579, elle revient tout aussi furieuse, mais cette fois ses plus cruels ravages furent pour Paris. Les eaux, dans le faubourg, s'élevèrent de plus de cinq mètres. Dans l'église des Cordeliers de la rue de Lourcine, elles montèrent jusqu'au-dessus du grand autel'. Ce fut ce qu'on appela le Déluge de Saint-Marcel'.

En 1625 la Bièvre fait encàre rage ; puis, après un repos de quarante ans, elle recommence de plus belle en 1665. La petite rivière des Gobelins, écrivit Guy-Patin à son ami Spon, le 15 octobre de cette année-là, fait bien des ravages dans le faubourg Saint-Marceau. Elle a débordé dans une nuit et y a noyé bien des pauvres gens. On en comptoit hier quarante-deux corps, qui ont esté repeschez, sans ceux qu'on ne sçaif pas. »

Les Bénédictines du Val parfond n'avaient pas attendu ces derniers désastres. Quatre ans avant celui de 1625, elles avaient émigré au faubourg Saint-Jacques sur un terrain du fief de Valois, que la reine Anne d'Autriche leur avait acheté de ses deniers. Ce fut vraiment là pour elles le Val-de-Grâce. Aussi leur abbaye nouvelle conserva-t-elle ce nom, devenu enfin une vérité, après n'avoir été qu'une dérision pendant plus d'un siècle passé au milieu des dangers du Val parfond.

Le petit ruisseau insubordonné finit pourtant par se calmer. 'Malgré lui, il est vra



débordement de 1665 fut l'un des derniers ; on l'avait enfin mis à la raison.

Il fut muré, vonté, enfermé comme nous le voyons aujourd'hui, depuis le faubourg jusqu'à la Seine, où il se jette, et il ne bougea plus.

Le plus souvent, le débordement du fleuve suivait celui de son indocile affluent. Ainsi, dans la même lettre où il parle des ravages de la Bièvre, Guy-Patin fait prévoir une inondation de la Seine. C'était en février. Les neiges avaient tout à coup fondu; les eaux, grossies par ce dégel, s'étaient élevées très-haut, et, l'inondation de la Bièvre venant encore les grossir, on avait tout à craindre.

On n'eut, Dieu merci cette fois-là, que le mal de la peur. C'est qu'alors une inondation à Paris était chose des plus graves : point de quais en effet, excepté, d'un côté, celui des Grands-Augustins, dont la berge à vau-l'eau couverte de saules, était submergée toute des premières; de l'autre côté, le quai des Ormes, qui n'était qu'un prolongement, jusqu'à la Seine, des ombrages que Charles V avait donnés pour parure à son hôtel Saint -Paul..

Ailleurs, presque partout, c'était comme à Londres encore aujourd'hui. Les maisons se trouvaient au bord même de la rivière,"et à la moindre crue des eaux, caves et rez-de-chaussée étaient noyés.

Le moindre accident qui pût résulter de ces brusques élévations du fleuve, devenu bourbeux par le mélange de terres et de sables qu'il détachait de ses rives, c'était de priver d'eau potable les habitants de Paris, qui, faute de fontaines et de puits, n'avaient alors que la Seine pour ressource. Jean Pitard, qui fut chirurgien de saint Louis, de son fils Philippe le Hardi, et de son petit-fils Philippe le Bel, voulut un remède à ce mal. Le quartier de la Cité, où il avait une maison rue de la Licorne, souffrait plus qu'aucun de cette insalubrité des eaux, parce que la Seine, plus encaissée, s'y trouvait plus bourbeuse que sur les autres points de la ville. Un large puits, où l'eau, s'infiltrant par les terres, arriverait dégagée d'une partie de sa fange, lui parut devoir être l'utile remède qu'il cherchait. Il le fit construire à ses frais, dans sa maison même. Tout le monde y put venir puiser à son aise ; ce fut pendant trois siècles la seule source d'eau plus ou moins pure où s'abreuva tout ce quartier. Son utilité ne la préserva pas de la ruine. En 1611, le pauvre vieux puits était dans un état de dégradation déplorable. On y pourvut enfin, et au-dessus fut mise cette inscription qui n'était sans doute que la reproduction d'une plus ancienne :

Jean Pitard en ce repaire,  
Chirurgien du Roy fit faire  
Ce puits en mil trois cent dix,  
Dont Dieu lui doint Paradis.

J'ai dit que l'embourbement des eaux était le moindre des dangers que les inondations fissent courir à la Cité. Ses rives trop basses et sans quai les rendaient, en effet, très-fatales. On y remédia par l'exhaussement progressif du terrain, qui, après avoir été d'abord élevé à la descente des ponts, et sur les bords du fleuve, fut ensuite peu à peu surhaussé, d'après ce niveau, dans toute l'étendue de l'île. Sous Louis XII par exemple, un arrêt du Parlement, du 13 juillet 1507, ayant décidé « qu'à cause qu'il falloit trop descendre pour venir à Notre-Dame, s les rues qui menaient du pont Notre-Dame au Petit-Pont seraient exhaussées de dix pieds, on suréleva si bien non-seulement la rue de la Lanterne, celle des Marmousets, mais encore tous les entours de la cathédrale, du chevet jusqu'au parvis, que les



marches dont celui-ci était orné durent disparaître sous le terrain montant.

L'église y perdit un des ornements de sa façade, mais ce fut un grand bien pour la Cité : «Jusque-là, dit Sauvai, Paris n'avoit été qu'une ville fort basse et sujette en hiver à beaucoup souffrir de l'eau, quand la rivière étoit haute..

Sur la rive droite du fleuve, depuis l'Arsenal et le quai des Ormes, dont il vient d'être parlé, jusqu'au Louvre, se trouvaient un certain nombre de ports pour l'arrivage des marchandises, que le flot des inondations ne tardait pas à envahir. Vers les Célestins, c'était le Port Saint-Paul, avec ses grands chantiers, où, bon gré malgré, quand l'eau montait, toutes les piles de cotrets devenaient bientôt du bois flotté. Vers le Pont-Neuf, c'était le Port au Foin, où l'eau ne faisait pas moins de ravages, en détrempant tous les fourrages qui s'y voyaient entassés. Enfin, au quai de l'Ecole, c'étaient encore d'autres chantiers, dont les tas de bois, éparpillés par le courant, s'en allaient bientôt à la dérive.

C'est dans la partie la plus étendue de cette rive droite qu'on avait à craindre les plus grands ravages, c'est-à-dire du côté de la Grève et du quai de la Mégisserie, appelé alors la Vallée de Misère, sans doute parce que les inondations de chaque hiver y rendant impossible toute habitation confortable, on n'y avait bâti que de pauvres mesures de boue et de crachat, qui ne pouvaient abriter que des misérables. Longtemps même, les pauvres gens n'avaient osé y venir. Ce n'était qu'une rive déserte. Sous Louis XII, après l'inondation de 1496, ils finirent par s'y risquer, comme si ce grand désastre avait épuisé tout ce qu'ils pouvaient avoir de dangers à craindre. Depuis ce temps-là, dit Corrozet, les maisons de la Vallée de Misère aboutissant devant Saint-Leufroy ont été batties : para-van t, c'estoit voyerie.

Cette inondation de 1496 avait été terrible. Les parties basses de la ville, aux environs du fleuve, avaient été complètement submergées : tout le quartier Saint-André-des-Arcs avait pour ainsi dire disparu sous les eaux, et l'on avait vu, comme en 1280, la place Maubert sillonnée de bateaux jusqu'à la Croix d'Edrn on t '

Lorsque le fleuve se fut retiré, on marqua dans la Vallée de Misère, au coin de la rue de la Sauterie, l'endroit jusqu'où ses eaux avaient monté, et l'on y mit sur le pilier d'une maison cette inscription en lettres gothiques :

Mil quatre cens nu vingts-seize,  
Le vu jour de janvier,  
Seyne fut icy à son ayse  
Battant le siège du pillier.

Cette inondation comme plusieurs des précédentes était venue en hiver. Souvent, toutefois, ces déluges faisaient leurs ravages pendant les mois les plus chauds. Ainsi, en 1427, c'est en -juin que la Seine avait débordé. Le 8, elle était montée si haut que l'île Saint-Louis, qu'on appelait alors île Notre-Dame, avait été complètement couverte, ainsi que le quai des Ormes qui lui faisait face. « Le jedy ensuivant, lit-on dans le Journal du Bourgeois de Paris', crût tant l'eau, que l'isle Notre-Dame fut couverte, et devant l'isle, aux Ourmetiaux, estoit tant cille qu'on y eust mené ba tteaux ou nacelles, et toutes les maisons d'entours qui basses estoient, comme le cellier et le premier estaige, estoient pleines. a

L'année d'auparavant, pendant ce même mois de juin, la crue des eaux n'avait p



moins terrible. La soudaineté de son irruption avait eu même quelque chose d'incroyable.

Le 24, jour de la Saint-Jean, le peuple s'était amusé à regarder monter et couler le fleuve, sans trop s'inquiéter ; puis, le soir, il s'était rendu en foule à la place de Grève, où, selon l'usage, on avait dressé un énorme bûcher pour le feu de la Saint-Jean. M. le prévôt des marchands et MM. ses échevins, en grand costume et chaperon en tête, étaient descendus de l'Hôtel de ville ; la torche prévôtale avait été solennellement approchée des sarments placés sous les fagots ; la flambée commençait, le peuple criait : Noël! Noël ! quand tout à coup un grand mouvement se fait dans la partie de la foule qui se trouvait le plus près du fleuve. Elle s'agite, comme une mer houleuse, et se précipite comme un flot.

C'est qu'un autre flot la poussait. La Seine avait tout à coup monté, couvert la berge, du reste fort basse, et rien ne l'arrêtant, ni quai, ni parapet, elle envahissait la place. Le peuple n'eut que le temps de fuir, comme devant une marée montante. MM. les échevins et M. le prévôt, tout en désordre, se réfugièrent à l'Hôtel de ville, et le bûcher flambant resta seul au milieu de la Grève à se débattre avec l'eau, qui ne tarda pas à être la plus forte.

En 1649, cette place de Grève, qui s'appelait ainsi à cause de sa position presque au niveau du fleuve, dont les inondations venaient l'ensabler presque tous les hivers, fut couverte d'eau jusqu'à son extrémité la plus élevée, c'est-à-dire la hauteur de la rue de la Tiiéranderie. Dans la rue du Coq, dans la rue du Mouton, sous l'arcade Saint-Jean et autour de la fameuse tourelle du Pet-au-Diable, derrière l'Hôtel de ville, on ne pouvait aller qu'en bateau. On lit dans un journal très-peu connu de ce temps-là , le Courrier françois, sous la date de février 1649: « Le vent et les pluies qui ont continué depuis le cinquième du présent mois ont tellement grossi la rivière de Seine, qu'elle s'est débordée, de sorte que, de mémoire d'homme, elle ne l'a été davantage, ce qui a causé de grandes pertes, tant de bateaux que de marchandises. Outre la chute d'une partie du pont des Thuilleries et des moulins sur pilotis qui estoient sur le port de Grève qui ont été emportez, et dix-sept hommes et vingt-cinq mulets noyés.

Le pont des Tuileries, qui, bien que gravement endommagé, avait le moins souffert, survécut près d'un demi-siècle à ce désastre qui pouvait l'emporter. On s'était hâté de le réparer, ce qui n'était ni coûteux ni difficile, car il était en bois, et, tant bien que mal, branlant toujours un peu, il subsista jusqu'à la débâcle de 1684. On le désignait sous plusieurs noms. Pour les uns, c'était le Pont des Tuileries, à cause du voisinage du château; pour d'autres, en souvenir de l'entrepreneur qui l'avait fait bâtir en 1632, c'était le Pont—Barbier, ou bien, en mémoire d'Anne d'Autriche, qui l'avait vu construire, c'était le Pont-Sainte-Anne'; mais, pour le plus grand nombre qui ne voyaient que la couleur dont il était peint, c'était le pont Bouge. Barbier, pour se rembourser de ses frais, y faisait payer un « double à chaque passant, comme sur l'autre pont, voisin de Notre-Dame, qui s'appelait pour cela Pont-au-Double. Beaucoup s'indignaient de ce péage du pont Barbier, si bien qu'un jour, le Portugais d'Alis, plus prompt à mettre la main à l'épée qu'à la poche, tua le portier du pont qui lui disait de payer

Les réparations, rendues nécessaires par l'inondation de 1649, l'avaient assez consolidé pour qu'on y passât sans crainte, et pour que les bonnes gens du quartier vissent paisiblement y prendre l'air en faisant, comme Chezy dont nous parle Tallemant, planter leur chaise sur les degrés de la pompe, bâtie au milieu. Quelques peureuses, telles que ma de Sablé, n'osaient toutefois s'y hasarder. Le Pont-Neuf l'effrayait, parce qu'on y voyait





gueux dont la maladie pouvait se gagner, et elle avait peur du pont Rouge parce qu'il y craquait toujours quelque chose. Quand elle allait du faubourg Saint-Honoré au faubourg Saint-Germain, elle prenait par le pont Notre-Dame e !

Le débâcle de 1684 donna raison à ses terreurs : » Le pont Rouge est parti pour Saint-Cloud, écrivait madame de Sévigné le 1er mars. Il n'a point soutenu la fureur des débâclements qui ont tout ravagé. » Cette fois, on ne le répara pas. On aima mieux commencer, l'an d'après, le solide pont de pierre qui lui a succédé, avec une petite différence d'emplacement. Le pont Royal continue la rue du Bac, le pont Barbier était en face de la rue de Beaune.

Il avait pu lui être permis de se laisser endommager par l'inondation de 1649, et de céder à la débâcle de 1684, puisque d'autres bien plus solides ne tenaient pas eux-mêmes contre de tels désastres. En 1658, par exemple, la Seine était montée si haut, avec un courant si fort, que le Pont-Marie, presque neuf pourtant, avait été emporté. Vingt-deux des maisons qui le couvraient avoient chutées dans la Seine à minuit précisément, g comme Gui-Patin l'écrivait le lendemain à Falconnet<sup>2</sup>, et cinquante-cinq personnes avaient été noyées.

Il nous est resté de cette inondation et de ses ravages une relation très-intéressante d'un chanoine régulier de Saint-Victor, leP.'de Toulouze, mais comme elle a été déj à plusieurs fois citée, notamment par Bonamy, au dernier siècle et d'après lui, par M. Maurice Champion', je mentionnerai de préférence une pièce où bien peu de gens sont allés voir. Pouvaient-on supposer qu'elle fût bonne à lire pour cet objet? C'est l'épître IV de Scarron, adressée à Pélisson' : Je me plaignois, dit-il,

Je me plaignois du froid àpre et cruel  
Et je me plains du terrible dégel.  
La Seine enflée à vagues répandues,  
Du grand Paris inonde les dehors;  
Ou se lassant de ses antiques bords,

Faisant partout les mers longues et larges,  
Il lui faudra des montagnes pour marges.  
Le haut Montmartre et Meudon l'orgueilleux  
S'étonneront de la voir si près d'eux,  
Et que la troupe écaillée et muette  
Nage où chantoit autrefois l'alouette.  
La barque flotte où rouloit la charrette.  
Dans les cantons voisins de l'Arsenac  
On ne fait plus ses visites qu'en bac;  
Dans les maisons, les basses écuries,  
Caves, caveaux, bûchers, sommeleries,  
Sont devenus réservoirs à poisson,  
Et l'on s'y peut servir de l'hameçon.  
Enfin Paris, du moins une partie,  
Offre à nos yeux Venise travestie,  
Où les brochets peuvent en sûreté  
Venir nager par curiosité.  
La Seine enfin ne fut jamais si fière  
Et ne fit tant de la grosse rivière.



Enfin ses grands, mais dangereux progrès  
N'ont fait qu'un lac des jardins du Marais :  
Et plût à Dieu qu'un peu moins de salades  
Fût tout le mal qu'ont fait ses incartades !  
Du pont de l'Isle en un instant fondu,  
Non sans horreur l'insulaire éperdu  
Voit la grand brèche et le vide effroyable.

Cette ruine du Pont-Marie, ou du pont de l'Isle, comme l'appelle Scarron, était en effet le plus grand de tous ces désastres de 1658.

L'existence des maisons sur la plupart des ponts de Paris avait toujours ajouté aux craintes que faisaient concevoir, chaque hiver, les inondations et les débâcles.

Jugez, en effet, sitôt qu'une crue un peu forte venait à menacer, ou que l'amoncellement des glaces faisait prévoir une débâcle terrible, jugez des angoisses de toutes ces familles, qui, dans ces eaux montantes, ou dans ces glaces prêtes à se déchaîner pour battre en brèche les baies de leur refuge, sentaient un abîme ouvert sous leurs pieds. Aussi, à la moindre approche du danger, toute la population des ponts fuyait en masse.

Il était, dit Pujoux, dans son livre de Paris à la fin du dix-huitième siècle, il était curieux de voir, à l'approche des débâcles, c'est-à-dire presque aussitôt que la rivière était prise, mille à douze cents familles désertir leurs cases et emporter leurs meubles les plus précieux, dans la crainte de voir descendre leurs habitations dans la rivière.

Cette précaution, ajoute-il, était d'autant plus sage que l'on savait que, lorsque les ponts étaient en bois, ils avaient été souvent emportés par les glaces et par les débordements.

Mais où aller en pareil cas, où se réfugier? Quelques-uns, protégés du roi, trouvaient asile dans les logis du Louvre, alors déserts, quand le Louvre lui-même n'était pas inondé.

Lors de l'inondation de 1751, une des plus fortes qu'on ait vu-es, comme on en peut juger encore sur l'échelle d'étiage du pont Royal, l'abbé Voisenon demanda la faveur de cet asile pour la sœur du comédien Caillot, pauvre petite marchande que les eaux avaient chassée de sa boutique du pont Saint-Michel.

Voici quelques vers de la gaillarde supplique qu'il fit alors parvenir au surintendant des bâtiments du roi. C'est Lui nom du comédien que parle l'abbé :

Protecteur des beaux-arts et de leur gloire antique,  
Daignez être le mien dans ce triste moment.  
Je vois tomber ma soeur dans le débordement,  
Et pour lors adieu la boutique.  
Sa réputation, dont le vernis est beau,  
Est tout près d'aller à vau-l'eau,  
Je ne puis soutenir cette cruelle idée;  
Et son mari deviendra fou  
De voir sa femme débordée.  
Vous poillez la sauver de ce danger terrible :  
Trouvez-lui quelque coin dans le palais des rois,



Nous consentirions même à monter sur les toits  
Pour publier le trait de votre âme sensible.

Ce ton plaisant, en de si désastreuses circonstances, peut paraître singulier. C'était celui du temps. On n'y prenait pas même le malheur au sérieux: de tout on se faisait une affaire d'esprit, ou de plaisir. Collé, par exemple, dans cette inondation de 1751, n'avait vu qu'un beau spectacle digne d'être regardé de haut, et il était monté sur les tours-de Notre-Dame. Les nuages lui gâtèrent le coup d'oeil, et ce fut la seule chose dont il se plaignit. Voir, tout dans l'eau, depuis Vanvres jusqu'au Roule, car le Cours-la-Reine, dont Bassompierre avait vainement fait empierre la rive' un siècle auparavant, était submergé ainsi que les Champs-Élysées tout entiers ; regarder à son aise le flot toujours montant qui venait battre la galerie du Louvre, puis les deux Châtelets, puis la Bastille même, quel beau point de vue ! comment n'en pas vouloir aux brouillards assez mal appris pour venir vous le cacher! Collé écrivit donc tout chagrin dans son Journal :

Le 17 ou le 18 de ce mois (mars 1751), la Seine a débordé. Les fossés du Cours et des Champs-Élysées étoient remplis d'eau; on y alloit en bateau : l'inondation a duré jusqu'au 25 ou 26. Je fus, le 20, aux tours Notre-Dame ; le temps, par malheur, étoit bas et nébuleux, ce qui m'ôta la moitié du plaisir que j'aurois eu à voir pleinement un spectacle aussi beau et aussi singulier.

Au mois de décembre 1740, quand la plus terrible inondation qui ait jamais noyé Paris étendait ses ravages; quand partout, sur les rives, notamment au quai Saint-Bernard, la Seine était si haute que les objets charriés par les eaux entraient dans les maisons par les fenêtres du deuxième étage' : on ne trouvait dans l'horrible désastre que matière à plaisanteries et à calembredaines: « Quelque malheur qui arrive, écrivit d'Argenson dans ses Mémoires sous la date du 27 décembre, on dit aujourd'hui un bon mot, une pointe, une platitude, et voilà le peuple françois qui rit de tout. Que notre chère nation est aimable ! La rivière de Seine est débordée, Paris est inondé, les campagnes perdues; sur cela l'on dit que la rivière se porte mieux, qu'elle est sortie de son lit ; qu'elle est hors de condition, car elle est sur le pavé ; qu'elle est en condition au contraire, car elle est entrée chez le roi au Louvre ; qu'elle va avoir des feuilles, car elle est en séve, c'est-à-direau village de Sèvre.

Dans les derniers jours du mois de janvier 1799 (pluviôse an VII), les eaux revinrent, plus grosses que jamais, et les chansons avec elles. Un poète trivial de ce temps-là, qui s'appelait Demautort, fit sur l'inondation six couplets de complainte, qui n'ont pas le coeur d'être tristes, ni l'esprit d'être gais. J'en citerai quelques vers :

Tout mouillé, tout transi de froid,  
N'osant entrer aux Tuileries,  
Je suivis le Louvre tout droit :  
Mais l'eau gagnait les galeries :

A l'éviter je m'attachais,  
Lorsque forçant toute barrière,  
Pour me suivre sous les guichets,  
Je vis s'échapper la rivière.  
Tourmenté, poursuivi par l'eau,  
De ce logis pour disparaître,



Je me sauvai dans un bateau,  
Qu'on fit entrer par la fenêtre :  
Ah! ce n'était pas, ai-je dit,  
La peine que mon hôtelière  
Eût si bien bassiné mon lit,  
Pour me coucher dans la rivière.

Ainsi, non-seulement, en France, la chanson finit tout, mais elle console de tout. On y mettrait le de Profundis en couplets.



## LA GUIMARD ET SON TEMPLE

Il était écrit que l'Opéra existerait un jour à l'endroit où, depuis trois ans, on commence à le bâtir. Il y a tantôt un siècle que Sophie Arnould, la chanteuse, et mademoiselle Guimard, la danseuse, avaient pour ainsi dire marqué la place future de ce temple de la danse et du chant.

L'une s'était rêvé, sur une partie de l'espace aujourd'hui déblayé dans la rue de la Chaussée-d'Antin, une coquette et poétique maison, qu'en l'honneur de la muse dont elle était la prêtresse, on aurait appelée le Temple d'Euterpe. Déjà Bellanger avait fait les plans, qu'on peut voir encore à la Bibliothèque', et tout indiquait que le temple serait digne de la déesse. Malheureusement pour ce beau projet, Sophie se brouilla tout à coup avec M. de Lauraguais, qui avait promis de satisfaire à la dépense, et il n'y fallut plus songer

La spirituelle actrice dut, quelque temps encore, se contenter de sa petite maison de la rue Neuve-des-Petits-Champs, qui n'avait que l'avantage d'une fort belle vue sur le jardin du Palais-Royal, dont les galeries n'étaient pas construites, et où, en bonne voisine, elle faisait tirer des feux d'artifice à chaque événement qui pouvait mettre en joie le maître et seigneur du lieu, S. A. le duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans

En 1815, cette maison existait encore, et le hasard, qui est volontiers mauvais plaisant, voulut que, dans l'appartement même où avait trôné la maigre chanteuse, on fit voir, qui? la Vénus hottentote.

Mademoiselle Guimard, plus heureuse que mademoiselle Arnould, avait pu se faire construire dans le quartier de la Chaussée-d'Antin, devenu tout à coup à la mode, la maison charmante dont elle caressait depuis longtemps le rêve.

Danseuse, elle voulut la consacrer à sa muse, et l'appela le Temple de Terpsichore. Vous avez pu la voir, du moins par le dehors, car en 1844 elle existait encore avec sa façade telle que Ledoux l'avait construite. Elle a disparu depuis. Les immenses magasins de la Chaussée-d'Antin ayant été établis sur son emplacement, les démolitions exigées par la construction de l'Opéra n'ont eu à faire tomber que ses gros murs. Le reste n'était depuis quinze ans qu'un souvenir.

Plusieurs journaux parlèrent alors de cette charmante maison, sur laquelle l'attention était ainsi réveillée; nous ajouterons à, ce qu'ils dirent quelques détails qu'ils ne semblent pas avoir connus.

C'était une merveille d'élégance et de grâce galante. « Figurez-vous, — disait un écrivain du temps, encore sous le charme de cette merveille, — l'assemblage le plus heureux et le plus brillant de tous les arts. Ils se sont réunis ici pour se surpasser. »

Il décrit ensuite en quelques mots la façade de la maison ou plutôt du temple, décorée, par le sculpteur Le Comte, d'un charmant groupe représentant Terpsichore couronnée sur la terre par Apollon.

Les médisants trouvaient un peu d'insolence dans cette apothéose que mademo



Guimard s'adjudgeait à elle-même. Ils eussent voulu pour sa maison une moins flatteuse enseigne : elle se fait, disait l'un,

Elle se fait batir un temple.  
Sur le fronton de son hôtel  
On mettra, pour servir d'exemple :  
A la déesse du b.....

Passant à la description de l'intérieur, notre guide de tout à l'heure continue ainsi :

« Dans un si petit espace, cette demeure offre toutes les commodités et tous les agréments. Ce qui n'est pas présenté par la vérité est suppléé par le prestige. Il n'y a pas jusqu'au jardin qui, bien que peu spacieux, ne charme et n'étonne par son goût tout nouveau.

Il s'étendait, comme tous ceux des maisons parallèles, jusqu'au passage Sandrié. La nouvelle salle de l'Opéra, dont l'emplacement de ce passage est l'extrémité ou plutôt la tangente occidentale, se trouvera, par conséquent, en partie sur, l'ancien terrain de la danseuse. Mais laissons continuer notre cicérone émerveillé, et qu'entre nous je soupçonne un peu d'avoir été des amis de Ledoux, l'architecte.

Il parle d'abord du jardin d'hiver, fastueuse dépendance du galant sanctuaire, dans lequel tout était préparé, le jour du mardi-gras 1776, pour un souper où soixante personnes, grands seigneurs et courtisanes, s'étaient invités par souscription', quand une défense de l'archevêque, appuyée d'un ordre du roi, vint brusquement faire contremander l'orgie.

« Une serre chaude, dit notre enthousiaste, comprise dans l'intérieur de l'appartement, y tient lieu l'hiver de jardin. C'est le goût même qui l'a décorée. Le paysage y est tendre, sans nuire à l'effet. Les treillages sont soumis à la bonne architecture; les arabesques n'y ont rien de chimérique, et ce qu'on ne doit pas négliger de faire observer, l'exécution de toutes ces différentes merveilles paroît être l'ouvrage de la même main, harmonie délicieuse qui met le comble à l'éloge de l'architecte, parce qu'elle prouve qu'il a connu l'importance du choix des artistes qui l'ont secondé et la nécessité de leur inspirer ses idées.

Nous dirons tout à l'heure quels étaient ces artistes.

On y voit un petit appartement de bains enchanteur, et peut-être unique par le style des ornements.

On y trouve aussi une petite salle de spectacle que l'on peut regarder comme un chef-d'œuvre dans son genre. »

Le théâtre de mademoiselle Guimard n'était pas desservi par des talents amateurs et des prétentions de société : les artistes les plus en renom de la Comédie-Française, de la Comédie-Italienne et de l'Opéra y venaient jouer et chanter à tour de rôle. Vainement M. de Richelieu et les autres gentilhommes de la Chambre s'y étaient opposés, lors de l'inauguration de cette bonbonnière lyrique et comique, au mois de décembre 1772 ; M. le prince de Soubise, qui protégeait la danseuse, l'avait emporté sur eux '.

Non-seulement mademoiselle Guimard eut un théâtre à Paris, avec l'élite de nos grandes scènes ; elle en eut encore un autre, desservi de même, à sa maison de campagne



Pantin.

C'était un abus criant, et qui fit crier en effet. «Trouve-t-on à Athènes ou dans Home, disait l'Espion anglois', tout indigné, une danseuse qui ait eu deux théâtres à la fois, comme celle-ci; qui ait enlevé à la capitale les meilleurs acteurs de trois spectacles, pour les concentrer chez elle et les faire servir à ses amusements?

Un ordre vint enfin de la cour pour que ce scandale cessât. Les gentilshommes de la Chambre avaient fait observer que, lorsque ces messieurs et ces dames des Comédies Française et Italienne s'étaient fatigués à jouer pour mademoiselle Guimard, ils ne voulaient plus jouer pour le public. Or, comme celui-ci devait naturellement passer avant la danseuse, on décida que les deux Comédies n'iraient plus en représentation chez elle '.

C'était la première fois que mademoiselle Guimard trouvait une résistance. Jusqu'alors l'artiste Fragonard seul lui avait bravement tenu tête.

Sa réputation de peintre des galanteries séduisantes l'avait fait choisir par la danseuse pour la décoration de son salon. Il devait l'y représenter elle-même, en muse de la danse, en Terpsichore. Quand l'ébauche fut faite, mademoiselle Guimard, qui ne s'y trouvait sans doute pas assez flattée, rompit brusquement avec le peintre et le renvoya.

Tout autre que Fragonard fût parti sans rien dire; mais il avait, lui, la tête vive, et, quoiqu'il sût que la dame était toute-puissante, il jura d'en avoir raison. Comment s'y prit-il? Grimm, qui logeait auprès de la Guimard, et qui des premiers connut l'aventure, va vous la conter en bon voisin

« Peu de temps après ce brusque congé, Fragonard trouve le moyen de s'introduire dans la maison, pénètre jusqu'au salon, aperçoit dans un coin une palette et des couleurs, conçoit sur-le-champ le plan de sa vengeance et l'exécute sans délai. En quatre coups de pinceau il efface le sourire des lèvres de Terpsichore, et leur donne l'expression de la colère et de la fureur, sans rien ôter d'ailleurs au portrait de sa ressemblance, quoiqu'il eût également touché aux yeux. A peine est-il dehors que mademoiselle Guimard arrive avec plusieurs de ses amis, qui venaient juger du talent du peintre. Quelle est son indignation en se voyant transformée en Furie ! Mais plus sa colère éclate, plus la caricature devient ressemblante, etc.

Le nouveau portrait, que peignit à la même place le nouveau peintre qu'elle avait choisi, la consola bientôt.

Ce peintre était un tout jeune homme qui étudiait encore. Boucher, le Raphaël de madame de Pompadour, était de sa famille, et l'avait entraîné dans sa manière, bien qu'il parût déjà destiné à des œuvres d'une touche bien différente.

Une chose lui manquait pour trouver le secret de cette autre manière qu'il sentait en lui, sans qu'elle pût s'en dégager encore : le séjour de Rome ; mais, pour avoir droit au voyage, il fallait obtenir le grand prix ; pour obtenir le grand prix, il fallait concourir, et pour concourir il fallait passer bien de; journées sans rien gagner!

Un matin, mademoiselle Guimard étant venue le regarder travailler, le trouva triste.



« — Qu'as-tu, mon ami? lui dit-elle.

— Ah! mademoiselle, c'est demain que s'ouvre le concours.

— Eh bien, il faut concourir!

« — Mais, mademoiselle, je suis obligé de travailler pour avoir de l'argent.

— Tu manques d'argent? En voilà.

Et elle lui donna de quoi vivre jusqu'à la fin des épreuves, qui furent pour lui triomphantes. Il eut le prix, il put aller à Rome, et il en revint le grand peintre qui s'est appelé Louis David.

Pour cette bonne action, à laquelle l'École française doit peut-être une de ses gloires, il sera beaucoup pardonné à mademoiselle Guimard. Ce n'est pas la seule, au reste, qui plaide en sa faveur contre les désordres de sa vie. Un jour, un très-riche magistrat vait invitée à venir passer quelques heures dans sa petite maison, perdue au milieu de l'un des quartiers les plus misérables de Paris. Elle s'y rendit. C'était au mois de janvier, par un de ces rudes froids qui ajoutent tant de rigueurs à celles de la pauvreté. La misère qu'elle trouva partout sur son passage, dans ce quartier inconnu, lui toucha le coeur, et elle ne quitta pas l'homme riche qui l'avait invitée sans avoir obtenu de lui une somme de deux mille écus. « Elle en a distribué elle-même une partie, disent les Mémoires secrets (1. Édit. Ravenel, II, p. 231.— Grimm (t. V, p. 383) plaisante un peu, et non sans cause, sur cette bonne oeuvre, conséquence d'une débauche. —Campan, dans la dédicace qu'il fit à mademoiselle Guimard de son Dictionnaire de danse, l'787, in-U, célèbre aussi sa bienfaisance, mais dans un style qui en dégoûterait. C'est un coup de pied de danseur. « Lorsqu'alliant, dit-il, les Ris badins avec les Vertus aimables, vous essuyez les pleurs de l'indigence abandonnée, et que, dans leurs sombres rCduits, tant d'infortunés vous nomment leur mère, alors vous êtes si touchante !... si sublime ! que la Nation, d'une voix unanime, vous place au rang des Femmes célèbres qui, par leur bienfaisance, ont honoré l'humanité ») et porté le surplus au curé de Saint-Roch pour le même usage. »

Le temps vint où une part de cette aumône lui eût été nécessaire à elle-même.

Après la banqueroute de M. le prince de Guémenée, qui entraîna presque la ruine de tous les Rohan, et notamment celle du prince de Soubise, mademoiselle Guimard se trouva dans de grands embarras d'argent. Non-seulement il lui fut impossible de suffire à la dépense de sa maison, mais elle dut se faire de cette maison une ressource.

Elle la mit en loterie.

Les billets, au nombre de 2,500, étaient de 120 livres chaque, et devaient, par conséquent, former un capital de 300,000 livres.

Ils furent tous pris en quelques mois, et le tirage eut lieu le 22 mai 1786, dans une salle de l'hôtel des Menus-Plaisirs.

La personne qui gagna n'avait pris qu'un seul billet. Son nom, du reste, la prédestina au bonheur de loterie. Elle s'appelait la comtesse Du Lau !





## LE GÉANT DE LA TOMBE-ISOIRE ET DE QUELQUES AUTRES LÉGENDES PARISIENNES'

Paris, en absorbant et s'appropriant tout, ne garde rien de lui-même. Les traits de sa physionomie particulière se perdent dans l'immense ensemble que lui a créé l'universel concours d'hommes et de choses dont il est depuis des siècles le centre en mouvement. Il n'a plus de physionomie parce qu'il les a toutes, et comme les couleurs disparaissent dans un tout incolore sur le disque d'un prisme agité, Paris, ce prisme immense qui se bariole de toutes les nuances du monde, même les plus disparates, ne garde rien comme nuance tranchée et saisissable sur sa surface mouvante et tourmentée. Il s'y cherche surtout, sans se trouver. Il sait tout des autres, rien de lui-même. Son passé, qui a ses légendes, son histoire, qui a ses chroniques, lui échappent plus que le reste encore. Il n'en sait rien, parce qu'il est admis qu'il doit n'en rien ignorer, et qu'on ne suppose jamais que quelqu'un ignore sa propre histoire et ses affaires, quand il sait l'histoire et les affaires du monde entier. C'est pourtant ce qui arrive. Un Parisien, et je dis un vrai, un authentique, un Parisien né natif de Paris, racontera les légendes des bords du Rhin, de la Suisse, de l'Écosse, de toutes ces régions qu'on parcourt en été pour les raconter en hiver ; mais de ses propres légendes, pas un mot ; de ce Paris légendaire, avec lequel on elle dû le bercer, s'il était de bon ton qu'un enfant de Paris eût une nourrice parisienne : pas une chanson, pas une ballade, pas un conte.

Demandez-lui, par exemple, de vous conter la légende du petit homme gris (Gratimanchen), si populaire en Allemagne, je ne serais pas du tout surpris qu'il vous la dit ; mais interrogez-le sur la légende du petit homme rouge des Tuileries à Paris, et je jure cent contre un qu'il ne vous en dira mot. Une ancienne tradition, qui reprit cours sous l'Empire, disait que le petit homme rouge reparaisait dans les Tuileries, chaque fois que le maître régnant était menacé d'un péril. Béranger en a fait le sujet d'une chanson. Le jardin eut aussi sa légende. De temps à autre, on y voyait, disait-on, reparaitre un mystérieux personnage, qui sous Louis XIII s'appelait le tasseur, et qu'on nommait le piqueur pendant la Restauration. Il s'attaquait aux femmes sournoisement, jamais de face, sur un point auquel la crinoline bardée de fer, servirait aujourd'hui de redoutable armure ; aussi le tasseur ou piqueur ne s'y frotte plus. V. nos Variétés histor. et ... II, p. 37.

Cela s'explique par ce qui l'excuse : Il n'existe pas un guide de la Suisse ou des bords du Rhin qui ne vous conte par le menu quelque légende de ces contrées, tandis qu'il n'est pas au contraire un guide de Paris qui daigne faire l'indiscret sur les légendes de ces rues où pourtant il devrait tout savoir. Cette discrétion n'est qu'ignorance. Afin qu'on n'impute pas la même cause à mon silence, je vais le rompre par quelques mots sur les plus curieuses de ces légendes, qui demanderaient un volume, où je ne puis donner qu'un chapitre.

Les plus anciennes sont trop du domaine de la Légende sacrée pour être ici du mien. C'est d'abord celle de sainte Geneviève, dont je ne dirai mot, parce que, par exception, elle est à peu près connue de tout le monde ; puis celle, à peine connue aujourd'hui, de l'évêque saint Marcel, qui vivait dans le même temps, et rendit aussi de très-grands services aux Parisiens.

Après Notre-Dame de la Carolle, dont l'image, placée au coin des rues aux Ours et



au Comte, fut frappée une nuit par un Suisse, qu'en punition du sacrilège on brûlait chaque année en effigie dans la rue aux Ours; et après sainte Geneviève, il n'y avait pas à Paris de popularité plus grande que celle de saint Marcel.

Geneviève avait repoussé Attila, Marcel avait détruit un monstre qui désolait les environs de la ville, vers l'endroit où fut depuis, par reconnaissance, élevée une église sous l'invocation du saint évêque. Cette gratitude des Parisiens, dont le nom du faubourg Saint-Marcel est aujourd'hui l'unique souvenir, avait autrefois son réveil chaque année, le jour de l'Ascension. La châsse de saint Marcel était promenée par la ville, en compagnie de celle de sainte Geneviève, et avec les mêmes honneurs. On la tirait de la magnifique crèche que lui avait fait faire le cardinal de Noailles, au chevet du chœur de Notre-Dame; on la portait devant la maison de la rue de la Calandre, presque au coin de la rue de la Juiverie, où la tradition voulait que fût né saint Marcel; puis, après quelques tours par les rues, et quelques stations, le saint et la sainte s'arrêtaient pour se dire adieu, l'un retournant à Notre-Dame, l'autre à son église.

La séparation ne se faisait pas sans peine, comme va nous le dire madame de Sévigné dans une lettre à sa fille, où elle se moque un peu de ce qui édifiait les fidèles : « Quoi! dit-elle, je ne vous ai point parlé de saint Marcel en vous parlant de sainte Geneviève! Je ne sais pas où j'avois l'esprit. Saint Marcel vint prendre sainte Geneviève jusque chez elle ; sans cela on ne l'eût pas fait aller : c'étoient les orfèvres qui portoient la châsse du saint, il y avoit pour deux millions de pierreries, c'étoit la plus belle chose du monde. La sainte alloit après, portée par ses enfants, nu-pieds, avec une dévotion extrême : au sortir de Notre-Dame, le bon saint alla reconduire la bonne sainte jusqu'à un certain endroit marqué, où ils se séparent toujours, mais savez-vous avec quelle violence ? Il faut dix hommes de plus pour les porter, à cause de l'effort qu'ils font pour se rejoindre, et, si par hasard ils s'étoient rapprochés, puissance humaine ni force humaine ne les pourroit séparer : demandez aux meilleurs bourgeois et au peuple; mais on les empêche, et ils font seulement l'un à l'autre une douce inclination, et puis chacun s'en va chez soi. A quoi pouvais-je penser de ne point vous conter ces merveilles? »

Comme c'est dans la Cité que naquit Lutèce, si bien devenue grande fille sous le nom de Paris, c'est là qu'il faut surtout chercher les vieilles histoires dont je m'occupe. Elles se trouvent dans le berceau des villes, comme les contes auprès du berceau des enfants. A deux pas de la rue de la Calandre et de la maison de saint Marcel, je rencontre une autre tradition. Où le Paris nouveau n'aurait vu qu'un fait divers, une cause célèbre, le vieux Paris a trouvé une légende. C'est celle du barbier et du pâtissier de la rue des Marmousets, ou plutôt de la rue des Deux-Hermites, sa voisine. C'est en effet dans celle-ci, et non dans l'autre que se serait, à ce qu'il paraît, passée l'horrible histoire. Elle est bien connue, je n'en dirai donc, faute de place, que ce qu'on en sait le moins : à savoir la manière dont fut découvert le crime du barbier juif, qui tuait ses pratiques au lieu de les raser, pour les fournir après comme gibier, au pâtissier, qui les servait lui-même en pâtés, à sa clientèle, anthropophage sans le savoir.

Un chien flaira le crime et le fit découvrir.

Puis rue des Deux Hermites  
Proche des Marmousets  
Fut deux rimes maudites



Par leurs affreux effets;  
L'un barbier sanguinaire,  
Pâtissier téméraire  
Découvert par un chien,  
Faisant manger au monde  
Par cruauté féconde  
De la chair de chrétien.

C'est par ces vers de complainte, que Poirier, dit le Boiteux, dans son livre si rare l'Origine et les antiquités de Paris, en vers nous raconte le méfait du barbier et du pâtissier, ainsi que le haut fait du chien. Son couplet ne suffit, ni comme poésie, ni comme histoire. Le chevalier du Coudray y supplée heureusement, pour le dernier point'. Une dame respectable, « méritant des égards, en qui tenoit le fait de son chirurgien, qui le tenoit lui-même « de témoins oculaires, le lui raconta en quelques mots que nous abrégeons encore : La dernière pratique rasée par le barbier juif avait un chien qui ne quitta pas la porte de la maison, d'où n'était pas sorti son maître. La femme de celui-ci, qui le cherchait, ne trouva que le chien qui refusa de quitter la place. Elle eut un soupçon et prévint le commissaire. Une descente fut faite chez le barbier, jusque dans la cave, où Mt trouvé sur un tas d'ossements la dernière victime qui n'avait pas encore été dépecée pour le pâtissier. Le chevalier du Coudray rapporte en frémissant les paroles par lesquelles le chirurgien, qui habitait la sinistre maison, terminait son récit à la vieille dame, de qui, comme on l'a vu, le chevalier lui-même tenait l'anecdote. Ah ! Madame, lui disait cet homme sensible, je tremble et je frémis d'horreur, toutes les fois que je descends dans ma cave, en songeant à ce barbier juif.

On comprend ce frisson du chirurgien sensible, mais lorsqu'on songe que l'aventure s'était passée avant le temps de François I<sup>er</sup>, qui ordonna de rebâtir sur la place de la maison rasée après le crime, on trouve que le chirurgien qui tremblait au XVII<sup>e</sup> siècle, d'une chose arrivée avant le xv<sup>e</sup>, avait le frisson bien facile. On s'étonne surtout qu'il ait pu oonnaltre, en 1780, des personnes se disant témoins oculaires. L'étonnement redouble quand, au lieu des temps voisins de François Pr, on transporte la légende au règne de saint Louis, comme le fait Poirier, dit le Boiteux, qui, dédaignant, il est vrai, de dire son autorité, lui donne pour date l'année 1270, et met ainsi non plus trois siècles, mais cinq, entre le chevalier du Coudray et les témoins oculaires près desquels celui-ci disait qu'il s'était renseigné.

Nous n'irons pas plus loin dans ces mystérieuses inconséquences. Nous aimerons mieux suivre le Boiteux et le chevalier sur un terrain où on les trouve enfin d'accord. Ils le sont pour un point, le moins connu mais non pas le moins intéressant. Quand la maison eut été rebâtie, à la requête du conseiller au Parlement Pierre Belut, à qui appartenait la place laissée vide, et qui avait obtenu pour cela des lettres patentes en janvier 1536', on n'oublia pas de figurer, sur la maison nouvelle, un souvenir de ce qu'avait vu l'ancienne. Ce fut, en toute justice, le chien révélateur qui eut la première place, sur le tableau expiatoire, sculpté en bas-relief. Personne ne nous l'a décrit, parce qu'il était trop facile à chacun de l'aller voir. L'image du chien survécut seule, si tant est, comme je le pense, qu'elle eût été jamais accompagnée d'autres figures : L'empreinte de cet animal, dit M. du Coudray, est encore sur une borne haute, mais effacée par le laps de temps. » Le Boiteux rend le même témoignage. Après être revenu dans une note plus claire que ses vers, sur le crime du pâtissier et du barbier, ils furent, dit-il, bnillés vifs, chacun dans une cage de fer. L'effigie du chi encore sur une borne, à la même place..



Elle existe toujours au rez-de-chaussée de la maison qui fait l'angle de la rue des Deux-Hermites et de celle des Marmousets. En 1848, une fruitière, qui s'en servait pour adosser son étalage, achevait de la dégrader. Un antiquaire, M. Th. Pinard en eut pitié ; il fit sur la pauvre pierre commémorative une petite notice qui fut publiée avec le dessin qui l'accompagnait dans la Revue archéologique de cette année-là'.

'Pendant que l'image du chien s'effaçait sur la pierre, le souvenir du barbier tenait bon dans la tradition parisienne.

Il y survivait comme une espèce de Croque-Mitaine, un compère du Moine bourru ou du Loup des contes d'enfants. Le barbier dont parle Hamilton dans une de ses lettres, qui revenait jadis de l'autre monde, pour raser les gens de celui-ci ',) doit être le même.

Dans une autre rue des Marmousets, située bien loin d'ici, mais au milieu d'un quartier tout aussi sale, car c'est celui de Mouffetard et des Gobelins, nous nous heurtons contre d'autres légendes. C'est le souvenir de saint Louis et de sa mère qui y domine. Une maison de cette rue des Marmousets, avec perron et portail ornés d'élégantes sculptures de la fin du xve siècle, porte le nom du saint roi, et longtemps dans la rue Saint-Hippolyte, qui est tout auprès, on en vit une autre où l'on disait 'qu'avait habité sa mère, cette bonne reine Blanche, si populaire surtout parmi la jeunesse et les écoliers, dont la chanson préférée ramenait ce refrain :

Vive en France  
La reine Blanche.

Nous sommes là en plein moyen âge; la légende du Géant Isoré va nous y entraîner bien plus avant encore. C'est dans ces mêmes parages qu'on en place le théâtre. Ce qu'elle raconte est exclusivement légendaire ; il n'est pas, en effet, d'histoire qui en fasse mention

Si sur ce point la chronique se tait, les romans au contraire parlent beaucoup. Nous aurons même quelque peine à nous démêler dans ce qu'ils disent. Suivant les uns, Isoré est un amiral sarrasin ' ; suivant d'autres, c'est un roi de Coïmbre'; mais pour tous c'est un énorme géant.

Ayant appris que son ami Sinagos avait été tué devant Palerme, il jura d'en avoir raison, et comme il s'inquiétait peu, comme on va voir, que la vengeance fait prise loin ou près du lieu où était mort celui dont il se faisait le vengeur, c'est sous les murs de Paris qu'il vint la chercher, avec une formidable armée.

Paris estoit a cel jor moult petite,

ainsi qu'il est dit dans la Geste, le Moniage de Guillaume. La ville fut donc facilement entourée

Le roi Louis,—on ne dit pas lequel,—qui s'y trouvait alors, eut grande frayeur. Il ne vit que Guillaume d'Orange, dit au Court-nez, qui pût le sauver de ce péril, et il lui dépêcha un bon chevalier d'Auvergne, nommé Anseis, qui, après de longues recherches, revint sans l'avoir trouvé. La frayeur du roi redoublait, lorsque Guillaume à qui l'avis était enfin parvenu, arriva de Bourgogne par le chemin d'Orléans :



Trespasa Aucerre, Orliens et Estampes,  
Trusques Paris ne volt oncques attendre.

Trouvant les abords bien gardés et surtout du côté du sud, où le géant se tenait « en un lieu qu'on dit Notre-Dame des Champs », Guillaume passa la Seine au-dessous de Paris, et vint heurter à une porte, oubliée à ce qu'il paraît, par les gens d'Isoré. C'est, suivant Raoul de Presle, celle dont on vit longtemps une grande ruine au lieu que l'on dit à l'archet Saint-Merry. La sentinelle le laisse approcher, lui ouvre, et lui indique même la maison où il pourra trouver gîte jusqu'au jour :

Ici amont  
A un fossé qui est grant et plénier  
A un fossé qui est grant et vies  
Uns povre homs est illec hébergié...  
Or, sorés là trosqu'à l'aube esclairier.

Ce povre homs, qu'on appelait Bernhardt des Fossés, à cause du lieu où il logeait, et dont on montra longtemps la maison, fit bon accueil à Guillaume qui lui donna cent sous d'argent pour aller en ville lui acheter des vivres :

Bernars s'en vet là dedans en la cit,  
Vers Petit-Pont atonie son chemin.  
Chapon achate et ploviers et perdris,  
Pain buleté, del poivre, del comin ;  
De la candoile ne mist pas en obli,  
Clox de girofle et pomes de jardin,  
Fain et avoine au bon destrier de pris, etc.

Peu de jours après, Guillaume était allé défier le géant dans son camp, l'avait tué et lui avait coupé la tête. Les assiégés, revenus de leur frayeur, sortirent en foule de la ville, et, en mesurant le cadavre, « ils trouvèrent, dit la version en prose du roman de Guillaume au Courtnez', que sans la teste, pavoit bien avoir XV piés de longueur. » La même version ajoute quelques détails sur le lieu du combat, et sur un monument qu'on y aurait élevé. » Si, dit-elle, puelte-on encore voir le lieu où Guillaume le lessa mort ; car au propre lieu y ordonna le roy et fit faire une tombe ou une enseigne par quoy on l'a toujours sceu depuis et cogneu, scet l'on cognoist l'on encore, et en sera perpetue mémoire.

Ce lieu est celui de la tombe Isoré, ou Isoire. Il occupe une partie des terres de Notre-Dame-des-Champs, et n'a pas d'autre nom dans les anciens titres.

La légende du géant venait s'y mêler à une foule d'autres, car c'était de ce côté surtout que revivait le passé de mystères et de terreurs, où se confondaient dans un singulier mélange les traditions du Paris du moyen âge et les souvenirs de la Lutèce païenne. Le château de Vauvert, où revenait un diable qui fait encore son bruit dans le nom de la rue d'Enfer 2, n'était-il pas dans ces mêmes parages? N'était-ce pas aussi par là, dans la rue Saint-Jacques, que se trouvait le couvent des Carmélites, construit sur l'emplacement d'un Temple de Cérès, dont la déesse, disaient encore les commères du temps de Louis XIII, revenait demander ses intérêts sur les blés et les terres et les prenait en effet en gâtant les moissons?

L'abbé Lebeuf n'admettait pas ces légendes, et celle d'Isoré moins que toute autre. Il n'y voyait qu'un souvenir de temps bien plus anciens, où cet endroit, consacré aux sépultures, en avait conservé le nom de fief des tombes. La présence au pignon de Notre-Dame des Champs, d'une statue de saint Michel, tenant une balance pour peser les âmes, lui se



une preuve pour son opinion. Nous ne la discuterons pas. Nous contons une légende, et toute discussion nous en éloignerait trop. Que cet endroit eût été dans un temps très-ancien un lieu funèbre, c'est ce qui reste à décider; qu'il le fût plus tard, c'est ce que tout le monde sait. Où furent en effet portés, après la destruction du cimetière des Innocents, en 1788, les restes de l'immense ossuaire? A la Tombe Isoire, dans les excavations des carrières de la plaine de Montsouris. Le fief des tombes redevenait ainsi digne de son nom.

On le décora comme il convenait.

Il existait dans les charniers détruits, en face de la première arcade, et sur la rue Saint-Denis même, un monument très-curieux, qu'on appelait la Croix Gastine, à cause de sa forme, et parce qu'il avait été posé d'abord sur l'emplacement de la maison de Philippe de Gastinest, pendu « pour avoir faict prescher et faict la cène audict logis ». « Cette croix, qu'on disait avoir été sculptée par Jean Goujon, fut donc enlevée du cimetière des Innocents, au moment où on le détruisit, et portée à la Tombe Isoire pour orner l'entrée des Catacombes. Elle n'y resta pas longtemps. A la Révolution, ce lieu fut vendu comme bien national, et tous les monuments furent détruits. « Une salle de danse, y fut, dit M. de Thury', tolérée quelques années. On voit qu'en ce temps-là, comme nous l'avons dit plus haut, on ne dansait bien que dans les lieux funèbres. Rien ne reste de la Tombe Isoire que son nom qui n'est compris de personne.

Ailleurs, il n'existe pas même de débris aussi intacts de deux autres légendes qui ne furent pourtant pas moins populaires à Paris, ce sont celles du Puits d'Amour et des Quatre fils Aymon.

La première, qu'on n'a jamais bien su, et que j'aurais par conséquent pu placer dans les Énigmes des rues de Paris, s'était perpétuée par une inscription en mauvaises lettres gothiques sur la margelle du puits, situé au carrefour des rues de la Grande et de la Petite Truanderie, et dans lequel Sauval avait encore vu tirer de l'eau'. L'enseigne d'une boutique voisine la rappelait aussi par une allégorie galante que plusieurs marchands des autres quartiers se hâtèrent d'imiter sur les tableaux de leurs boutiques. Mais, depuis longtemps, il n'y a plus de vestiges des enseignes ni du puits.

Le souvenir des Quatre fils Aymon n'a pas eu un sort meilleur. Autrefois, on les voyait par tout cavalcadant sur les enseignes d'auberge. eucu ne n'a survécu. La rue à qui l'une d'elles avait donné son nom n'a pas même gardé ce nom tout entier, elle s'appelle la rue des Quatre Fils, sans dire quels sont ces fils. Or ce sont ceux d'Aymon, montés tous quatre sur le bon cheval que sa couleur baie obscure avait fait appeler Bayard, et dont le plus bel exploit, que nous allons conter, eut lieu dans Paris même.

Charlemagne, comme vous l'avez pu lire dans le vieux livre de papier gris qui n'est qu'une traduction en style populaire d'une des grandes chansons de geste du cycle carlovingien, Charlemagne convoitait fort ce roi des bons coursiers. Mais Renaud était à Montauban, et pour l'attirer dans Paris, où se trouvait l'empereur, il fallait un motif de haute importance. Charlemagne, d'après le conseil de ses pairs, fit annoncer une grande course, dont le prix serait : « Quatre cents marcs d'or, cent pièces de soie rayée ou décorée de roues, et de plus la couronne impériale en or pur, placée au bout de la carrière, et destinée à celui qui l'atteindrait le premier'. »

Charlemagne, en faisant cette annonce si belle de promesses, s'était dit que Rena



manquerait pas de venir, monté sur Bayard, et qu'il lui serait alors facile de retenir le maître et le coursier. Renaud vint en effet avec son bon cheval, mais l'empereur ne put avoir ni la précieuse monture, ni son vaillant cavalier.

Pour qu'on ne s'emparât pas de Bayard avant l'heure de l'épreuve, Maugis, qui accompagnait Renaud, teignit de blanc le poil

du noble coursier, et lui apprit à clocher comme un mauvais cheval, si bien que l'empereur, le voyant s'avancer clopin dopant, se prit à rire. Renaud, Maugis et Bayard eurent bientôt leur tour quand la carrière fut ouverte.

« —Bayard, dit Renaud, nous tardons trop; Fils s'en vont sans nous nous serons fortement blâmés.

« Bayard entendit Renaud, il hennit clair; il le comprit comme s'il eût été son enfant; il joint les oreilles, secoue la tête, il fronce les narines, harpe la terre de ses pieds de devant, pour être plus rapide, il courbe tout son corps en arc. Renaud lâche les rênes, Bayard s'en va avec bruit, arpentant la terre le cou tendu ; à chaque saut il en prend la longueur d'une lance ; il fait bondir la terre et le vent siffle. » Que dites-vous de la vigueur et de l'élan de tout ce récit, que M. Francisque-Michel a ramené littéralement de la Chanson de geste à un français plus accessible? N'est-ce pas admirable, et M...Guessard n'a-t-il pas raison de publier les vieux poèmes, épopées de nos âges héroïques, où se trouvent à chaque page des épisodes semblables, animés de la même vie, empreints de la même couleur? Mais pendant que je m'attarde et bavarde, Bayard court et gagne le prix. Renaud touche le but et tend la main pour prendre la couronne d'or.

--Arrête! lui crie l'empereur; laisse la couronne et prends le reste. Descends de ton bon cheval, je le payerai de tout l'argent de mon trésor.

—Ah! Charles, je n'ai souci de vos trésors; je suis Renaud, et ce bon cheval est Bayard; dites à votre neveu Roland de venir le prendre! »

Cela dit, il pique des deux, rejoint Maugis et disparaît

C'est à Paris, sur le vaste espace compris entre les murs de la ville humble encore, et les pentes blanchâtres de Montmartre, c'est auprès de la métairie féodale, déjà debout alors, et qui s'appelait Grange Bataillère ou Bataillée, parce qu'elle était crénelée (bataillata) , que s'étendait le champ de cette noble course. Or, plus de douze siècles après, presque sur le même emplacement, à l'un des coins de la rue qui devait son nom à la célèbre grange, s'est longtemps tenu un club fameux, créé tout exprès pour l'amélioration des races, et qui n'a jamais perfectionné que les courses où les races détériorées triomphent. Le cheval qu'enviait Charlemagne, et qui pouvait, rapide comme le vent, emporter sur son dos quatre cavaliers armés de toutes pièces, n'eût pas été digrke des entraîneurs de ce club, où l'utilité d'un cheval ferait son indignité !

Il y avait à Paris, au moyen âge, d'autres champs clos pour les joutes à cheval. Guttierre Diez de Gaulez, dans la Vie de Pero Nimo, raconte que son héros étant venu à Paris en 1406, jouta certain jour à armes courtoises contre les plus braves chevaliers de France, dans le pré ou, comme on disait alors, dans la Culture Sainte-Catherine, situé hors des mur  
loin de la Bastille ; et une autre fois dans une place appelée la Petite-Bretagne. «



voyait le comte de Clermont, le comte de la Marche, le comte de Tonnerre, et plusieurs autres grands personnages de la cour. Or, dit Guttierre, ce jour-la Pero Nifio jouta et rompit plusieurs lances contre d'autres seigneurs. Les Français étaient si impatients de combattre avec lui que, dans cette circonstance, deux jouteurs s'avancèrent ensemble; mais Pero Niiio s'y maintint si ferme que les deux adversaires ne purent l'ébranler. Il conserva tout son sang-froid ; aussi ne tarda-t-il pas à désarçonner l'un des jouteurs. Ce jour-là, le comte de Clermont se mesura avec un seigneur : dans l'ardeur de la lutte, les deux chevaux s'abattirent en même temps, entraînant avec eux leurs cavaliers, qui seraient peut-être morts

Cette place de la Petite-Bretagne était prédestinée à ces sortes de joutes. C'est là, ou du moins dans un espace tout voisin, que le jeune Louis XIV donna pendant deux jours, les 5 et 6 juin 1662, ce magnifique Carrousel, tournoi de parade, où l'on vit lutter bien plus par l'élégance et le luxe que par les armes; joute galante et splendide, dont la place qui en fut le champ clos devait, même après avoir décuplé son étendue, garder un souvenir dans son nom.

FIN

